

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS POLICIÈRES DU 14 au 21 février 2012

Saviez-vous que ?

Les fraudes par Internet, par la poste ou par téléphone

En étant bien renseigné, vous pouvez avoir une emprise sur le crime. Vous ne devez pas faire confiance aux gens trop rapidement.

Les arnaqueurs et les fraudeurs savent comment amadouer leurs victimes : ils sont charmants, font de beaux compliments et sont persuasifs. Même s'ils ont l'air d'être honnêtes, tout ce qu'ils veulent, c'est votre argent !

La fraude est un véritable fléau à l'échelle internationale et il faut tout faire pour l'enrayer.

Consultez le site Internet de la Sûreté du Québec pour y lire différents scénarios cités en exemple.

(Source : <http://www.sq.gouv.qc.ca/aines/la-surete-vous-conseille/fraudes-internet-poste-telephone-surete-du-quebec.jsp>)

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS POLICIÈRES DU 14 au 21 février 2012

Résumé de l'actualité policière

(Volet criminalité)

Mardi 14 février :

Saint-Hyacinthe, rue Girouard Ouest : Vers 18 h, un véhicule, en circulant, serait entré en collision avec une dame à pied, âgée de 52 ans. La dame a été blessée gravement. Son transport à l'hôpital a été assuré par les ambulanciers. Aucune infraction ne semble être l'origine de cet incident.

Saint-Hyacinthe, rue Chicoine : Une résidence privée a été la cible d'un vol par effraction. L'auteur du délit se serait emparé d'équipements électroniques et aurait usé de cruauté envers l'animal domestique de la demeure. Toute personne détenant de l'information concernant ces événements peut communiquer en toute confidentialité avec la ligne Info-Crime au 1 800 711-1800 ou avec les policiers de la MRC des Maskoutains au 310-4141.

Saint-Hyacinthe, boulevard Laurier Ouest : Les policiers ont procédé à l'arrestation d'un homme âgé de 22 ans, qui a conduit un véhicule alors que son taux d'alcoolémie aurait été de deux fois supérieur à la limite prescrite par la loi, qui est de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. Vers 20 h 40, les policiers en patrouille ont reçu un appel anonyme, les informant qu'un type en état d'ébriété quittait un commerce de la rue Dessaulles avec la description du véhicule. Sur place, c'est en interpellant le conducteur que les policiers ont détecté, entre autres, qu'il dégageait une odeur d'alcool. Il fut arrêté et amené au poste de police pour la passation des tests, pour ensuite être libéré par le biais d'une citation à comparaître. Son permis de conduite fut suspendu pour une période de 90 jours et le véhicule fut saisi pour 30 jours.

Mercredi 15 février :

Saint-Hyacinthe, avenue Saint-Luc : Les policiers ont reçu un appel d'un citoyen concernant des jeunes qui semblaient suspects. Ces derniers se seraient déplacés en vélos, chargés de diverses marchandises, qu'ils auraient disposées dans des conteneurs à déchets, situés derrière certains blocs à appartement. Par la description physique et vestimentaire donnée par ledit citoyen, l'un d'eux fut interpellé par la police. Leur enquête sur place leur a permis de découvrir que les jeunes possédaient du matériel provenant de la rue Saint-Pierre, où il y aurait eu vol, en plus d'être en possession d'outils de cambriolage. Ceci a mené à l'arrestation de Mathieu Deslauriers, 34 ans, pour introduction par effraction, et de Félix Lemelin Bonneville, 24 ans, pour introduction par effraction, possession d'outils de cambriolage et bris de probation. Ces arrestations pourraient être reliées à une série de vols par effraction, survenus récemment. Ils ont été détenus pour comparaître au Palais de justice de Saint-Hyacinthe le 16 février 2012.

L' I N F - P O L

SÛRETÉ DU QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS POLICIÈRES DU 14 au 21 février 2012

Jeudi 16 février :

Saint-Hyacinthe, boulevard Casavant, à l'intersection de l'avenue Drouin : Peu après minuit, un homme de 23 ans aurait attiré l'attention de passants en dormant dans son véhicule. Appelés sur place, les policiers auraient interpellé le cité, toujours endormi dans son véhicule, le moteur en marche, stationné en bordure du boulevard. Une bouteille de boisson alcoolisée entre les jambes, intoxiqué, l'individu a été arrêté par les policiers et amené au poste, où il a fourni un échantillon d'haleine de plus de deux fois supérieur la limite prescrite par la loi, qui est de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. Dans les circonstances, il pourrait ultérieurement être accusé de garde et contrôle d'un véhicule moteur alors que les capacités étaient affaiblies par l'alcool. Son véhicule a été saisi pour 30 jours et son permis de conduire suspendu pour 90 jours.

Vendredi 17 février :

Saint-Hyacinthe, avenue Saint-Dominique : Un homme de 18 ans a été arrêté par les policiers, à la suite d'un appel concernant un individu dérangeant, qui cognait à répétitions dans une porte de résidence. Selon les policiers, il aurait prétendu vouloir récupérer des effets personnels qu'il s'était fait volé. Refusant de quitter les lieux, il a été amené par les policiers et un constat d'infraction lui a été signifié pour intrusion de nuit, en vertu de la réglementation municipale.

Saint-Hyacinthe, rue Yamaska, à l'intersection de la rue Lesage : Vers 9 h 30 est survenue une collision entre deux voitures. Pour des raisons inconnues, l'une d'elles aurait quitté la rue Lesage pour s'engager dans l'intersection, alors qu'au même moment, un autre véhicule circulait vers le sud sur la rue Yamaska. La collision a été violente, impliquant quatre blessés, sans blessures graves. Deux panneaux de signalisation appartenant à la Ville de Saint-Hyacinthe ont été fauchés par un véhicule terminant sa course contre un poteau d'Hydro-Québec. En plus, des policiers et des ambulanciers réclamés sur place, la Ville de Saint-Hyacinthe a été avisée pour procéder au remplacement des panneaux afin de rendre l'endroit plus sécuritaire.

Dimanche 19 février :

Saint-Hyacinthe, impasse Eugène-Tremblay : Vers 20 h, à la suite d'un appel, les policiers sont intervenus auprès d'un individu qui était en interdiction, selon le Code criminel, de conduire. Fabian Eduardo Unda Navarro, 31 ans, a été localisé par les policiers dans l'impasse Eugène-Tremblay, au volant d'un véhicule automobile. Ils ont procédé à son arrestation dans le but de le faire comparaître au Palais de justice de Saint-Hyacinthe le 20 février 2012. Il a obtenu une remise en liberté, mais il devra faire face à des accusations pour bris d'engagement.

Lundi 20 février :

Saint-Hyacinthe, avenue Brodeur : Vers 1 h 35, les policiers ont été appelés relativement à un appel 911 dont la personne a raccroché. Ils ont fait la rencontre d'une dame prétendant qu'il

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains En cas d'urgence, composez ou le 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

925, rue Dessaulles, St-Hyacinthe (QC) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640

Courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca

Internet : www.sq.gouv.qc.ca

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS POLIÉIÈRES DU 14 au 21 février 2012

s'agissait d'une erreur de signalement. Avouant aux policiers qu'elle n'était pas seule dans le logement, ceux-ci ont insisté pour voir la personne afin de s'assurer que tout le monde était en sécurité. C'est dans la garde-robe d'une chambre qu'ils ont découvert la présence d'un homme caché. Intoxiqué par l'alcool, il a été identifié au nom de Rubi Jovan Ducharme, 29 ans, de Montréal. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrestation par le Service de police de la ville de Montréal. De plus, il était sous condition de ne pas consommer d'alcool. Il a donc été arrêté et détenu pour comparaître au Palais de justice de Saint-Hyacinthe. Le cité fait face à deux chefs d'accusation pour bris d'engagement.

Saint-Hyacinthe, boulevard Laframboise : Une résidence aurait été cambriolée entre 17 h et 20 h. La vitre de la porte d'entrée principale a été fracassée, des bijoux et plusieurs équipements électroniques seraient manquants. Toute personne détenant de l'information concernant cet événement peut communiquer en toute confidentialité avec la ligne Info-Crime au 1 800 711-1800 ou avec les policiers de la MRC des Maskoutains au 310-4141.

Saint-Hyacinthe, rue Dessaulles : Vers 16 h 15, un dépanneur aurait été la cible d'un vol à l'étalage. Selon la plainte logée aux policiers, il s'agirait d'un client connu qui se serait emparé de deux cannettes de bière de format 950 ml, camouflées dans son manteau noir, jaune et rouge. Le suspect aurait été décrit comme suit : âgé d'environ 60 ans, il porterait une paire de lunettes corrective, mesurerait environ 5 pieds 5 pouces et pèserait environ 180 livres. Toute personne détenant de l'information concernant cet événement peut communiquer en toute confidentialité avec la ligne Info-Crime au 1 800 711-1800 ou avec les policiers de la MRC des Maskoutains au 310-4141.

Vous détenez de l'information au sujet d'un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Info-Crime Québec, au 1 800 711-1800

ou sur le site Internet www.infocrime.org

Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner.

Appelez sans tarder.

— 30 —

Agent Marco Brouillard
Coordonnateur et responsable des relations avec la communauté
MRC des Maskoutains
Bureau : 450 778-8500, # 6
Cell : 450 230-0683

Service, professionnalisme, respect et intégrité : En Montérégie, On s'y engage!

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains En cas d'urgence, composez ou le 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

925, rue Dessaulles, St-Hyacinthe (QC) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640

Courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca

Internet : www.sq.gouv.qc.ca